



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Vienne

Mairie de La Chaussée
4, rue de Saint Jean de Sauves
86330 LA CHAUSSEE
05 49 22 73 67



Séance du 13 février 2023

-=-=-=-

Après avoir été convoqué régulièrement, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le lundi 13 février 2023 à 18h00.

L'ordre du jour est ainsi fixé :

- 2023_01-adhésion à la mission CNRACL CDG86
- 2023_02-convention Eaux de Vienne pour hydrants
- 2023_03-adhésion -médecine-de-prévention du CDG86
- 2023_04-demande de subvention de la Fnath
- 2023_05- demande de subvention de l'ASM
- 2023_06- demande de subvention de la Maison de l'Acadie
- 2023_07- demande de subvention de Dynamob
- 2023_08- demande de subvention de la SPA

Nombre de conseillers en exercice : 8

Présents : M. LEGRAND, Maire, Mme CHAUVET et M. BERT, Adjoints, Mme DORIOL MJ, Messieurs BOULÉ G, POTTIER X, GIROIRE JJ,

Absent excusé : RUTAULT B

Objet : Délibération relative à l'adhésion à la mission de contrôle / réalisation des dossiers CNRACL par le centre de gestion

Le Maire rappelle à l'assemblée que la convention se terminait en 2022 et propose de proroger celle-ci jusqu'au 31 décembre 2023.

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité autorisent le Maire à signer la convention.

Objet : Convention pour l'entretien et le contrôle des équipements incendie

Le Syndicat Eaux de Vienne – Siveer s'est vu confier l'entretien et le contrôle des équipements incendie. La convention s'est achevée en 2022.

M. le Maire propose de renouveler ladite convention correspondant à ces prestations pour une durée de 6 ans, à compter du 01/01/2023.

Adhésion au service de médecine de prévention du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne

Le Maire présente la convention d'adhésion au service de médecine de prévention du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne qui a pour objet de définir les modalités de fonctionnement du service et les obligations auxquelles chacune des parties s'engage.

Le conseil municipal, décide à l'unanimité d'adhérer au service de médecine de prévention du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne.

Subventions :

FNATH, section de Loudun : 50.00€ (cinquante euros)

FC ASM : 100.00€ (cent euros)

La Maison de l'Acadie : 200€ (deux cent euros)

Dynamob : 50.00€ (cinquante euros)

SPA : 35.00€ (trente-cinq euros)

Questions diverses :

1-Application Panneau Pocket : la fréquentation est très satisfaisante : du 14/01 au 13/02 : 2 996 vues

2-Réunion RD 347 : les intervenants présents ont affirmé leur souci de protéger la forêt et veiller à la sécurité des usagers de la route :

-bracelets supplémentaires accordés pour les biches ;

-étude des vitesses routières et des dépassements intempestifs ;

Un premier bilan sera établi fin février – deux radars seront implantés sur la zone – une demande a été adressée pour abaisser la vitesse sur une portion assortie d'une interdiction de dépasser et de deux lignes blanches

3-Invitation du sous-préfet M. C Pecate afin d'examiner plusieurs dossiers

4- Estimation domaniale de la Maison des Anglais effectuée - le PV définitif va s'ensuivre puis une enquête publique

5-Balayage des caniveaux : suite au passage en décembre 2022, la fréquence est actée pour un passage tous les deux mois

6-Une suspension de traversée de route a été cassée lors du démontage par le prestataire

7-FCTVA 2021 perçu en 20223 : 24 621.43€ dont 13 561.92€ en investissement

dont dépenses d'investissement 82 674,47 € 13 561,92 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.